

---

# LA RELANCE ÉCONOMIQUE PAR L'ACCÈS AU DROIT

Le Barreau de Paris  
au soutien des TPE/PME  
en difficulté

---



LOYERS  
RESTRUCTURATION  
FOURNISSEURS  
ASSURANCES  
BAIL  
DROIT FISCAL  
NUMÉRIQUE  
DROIT DU TRAVAIL  
RELATIONS CLIENTS  
DROIT DES SOCIÉTÉS  
BANQUE  
FACTURES



AVOCATS  
BARREAU  
• PARIS

**CARPA** de Paris  
*Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats*

# LA RELANCE ÉCONOMIQUE PAR L'ACCÈS AU DROIT

Le Barreau de Paris au soutien des TPE/PME en difficulté

La crise sanitaire actuelle a provoqué une baisse brutale de l'activité économique susceptible de générer la défaillance de nombreuses entreprises.

De nombreux secteurs sont menacés et en première ligne les TPE, PME, artisans et commerçants qui en dépit des aides étatiques et bancaires proposées peineront à se relever.

L'ENSEMBLE DE CES PROPOSITIONS SONT À COCONSTRUIRE AVEC NOS PARTENAIRES AFIN DE RÉPONDRE LE PLUS FIDÈLEMENT AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRISES.

DANS CE CONTEXTE, LA CARPA ET L'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS ONT SOUHAITÉ PRENDRE PART À LA RELANCE ÉCONOMIQUE :

- EN APPORTANT AUX ENTREPRISES EN GRANDE DIFFICULTÉ UN SOUTIEN TANT EN TERMES DE RÉPONSES JURIDIQUES AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES QU'EN TERME D'APPORT DE SOLUTIONS DE RELANCE ;
- EN PERMETTANT AUX AVOCATS ÉGALEMENT AFFECTÉS PAR LA CRISE D'ASSURER DIVERSES MISSIONS RÉMUNÉRÉES.

POUR CE FAIRE, ILS ORGANISENT UN GRAND PLAN D'ACCÈS AU DROIT SUR UNE ANNÉE QUI SE DÉCLINE EN PLUSIEURS DISPOSITIFS.



## LES DISPOSITIFS PROPOSÉS

ORGANISATION DE PERMANENCES DE CONSULTATIONS GRATUITES AU SEIN DE DIFFÉRENTES STRUCTURES

ORGANISATION DE PLUSIEURS GRANDES JOURNÉES D'ÉCHANGES « CONFÉRENCES, ATELIERS ET PERMANENCES », DONT UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX FEMMES ENTREPRENEURS

- Ateliers pratiques spécialisés animés par des avocats et des experts pour répondre à toutes les préoccupations du public visé,
- Conférences et formations,
- Tenue de permanences de consultations juridiques gratuites sur différentes thématiques générales (droit des sociétés, droit commercial, droit fiscal, droit du travail) ou plus spécifiques (droit du numérique, application du RGPD),
- Séances de coaching,
- Forum d'échanges avec présences de certains partenaires.

Accueil café prévu ainsi qu'une pause-café dans l'après-midi.

Date de la première journée prévue **le 15 octobre 2020** - à la Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, 75001 Paris.



### ORGANISATION DE JOURNÉES « MARATHONS JURIDIQUES »

Lors d'un événement d'une journée organisé à la maison des avocats, une équipe d'avocats et d'experts mobilisera ses compétences pour répondre aux besoins juridiques d'une entreprise.

Le groupe travaillant sur les problématiques de cette entreprise devra résoudre ou aider à la résolution des difficultés identifiées de l'entreprise en une journée afin que cette dernière reparte avec une feuille de route.

Pour une journée d'ampleur, plusieurs groupes avocats / entreprises pourront être prévus.

Nos partenaires cibleront les entreprises en difficulté et l'Ordre se chargera de constituer un groupe d'avocats et d'experts ayant diverses spécialités pour répondre à l'ensemble des problématiques posées.

### ORGANISATION DE FORMATIONS / RÉDACTION D'ARTICLES

Des avocats assureront des formations destinées à des publics d'entrepreneurs tout au long de l'année dans l'auditorium de la Maison des avocats et par WEBINAIRES.

Ils pourront également participer à la rédaction d'articles dans des magazines partenaires et des fiches pratiques à destination des entrepreneurs.



4, BOULEVARD DU PALAIS - 75053 PARIS CÉDEX 01 — T: +(0) 1 44 32 48 48 — F: +(0) 1 44 32 48 00

[WWW.AVOCATPARIS.ORG](http://WWW.AVOCATPARIS.ORG)